



COMMISSION REGIONALE FOOTBALL ENTREPRISE PROCES-VERBAL N°2

21 septembre 2023
Siège de la Ligue
Lisieux

Présents : M. Antoine Lechevalier (Président de la Commission)
MM. Jacques Marie, Sébastien Dumetz, Guy Dancel, Jérémie Charhani,

Excusés : Vincent Doury

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN.

Rappel important concernant la validation de la FMI après les matchs :

L'équipe qui reçoit a la charge de la FMI et a la responsabilité de transmettre la Feuille de Match Informatisée vers l'administration régionale de la Ligue de Normandie, le jour du match avant 24h00.

Si la transmission est hors délai, des sanctions financières peuvent être appliquées en cas de récidive.

Dans le cas où la FMI ne fonctionne pas, il convient d'utiliser une feuille de match papier puis, après le match, la scanner ou la photographier, et l'envoyer le soir même à Jacques MARIE, Secrétaire de la CRFE, à l'adresse suivante : jacques.marie19@wanadoo.fr ou au 06 16 92 30 84. Puis l'expédier par mail à la Ligue.

1- ADOPTION PROCES VERBAL

La Commission adopte le procès-verbal n°1 en date du 24 aout 2023.

2- CHAMPIONNATS REG 1 – REG 2 – REG 3

La Commission,

Prend connaissance du retrait d'engagement de l'équipe 2 du CA CHEMINOTS STEPHANAIS.

Procède au remplacement de cette équipe par un exempt.



3- COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE 2023/2024

TIRAGE DU 2^{ème} TOUR

Le tirage est réalisé par M. Dumetz, M. Marie et M. Dancel

Les rencontres auront lieu le samedi 07 octobre 2023 à 15H00 sur le terrain du 1^{er} club cité :

- ❖ RC DU PORT DU HAVRE vs LABELLE ST PIERRE VA
- ❖ MUNICIPAUX DE ROGERVILLE vs AGS FC
- ❖ F. C. BISTROT PARISIEN LE HAVRE vs US TCA ROUEN
- ❖ CA CHEMINOTS STEPHANAIS vs PROTECSURE FC
- ❖ FC HAPEL ET BATIMENT vs COCER PETIT COURONNE
- ❖ AS LE HAVRE METRO vs FC BONSECOURS CORPO

PRE-TIRAGE DU 3^{ème} TOUR

La Commission, procède au pré-tirage de la Finale Régionale :

- ❖ Vainqueur 2 / Vainqueur 5
- ❖ Vainqueur 3 / Vainqueur 1
- ❖ Vainqueur 4 / Vainqueur 6

RAPPEL DES DISPOSITIONS PARTICULIERES

TOUR 1 et TOUR 2 :

- Pas de restriction sur les niveaux de classements des terrains
- Un arbitre officiel

TOUR 3 :

- **Terrain classé Niveau 5 obligatoirement**
- **3 arbitres officiels**

4- CHALLENGE NORMAND DU FOOTBALL ENTREPRISE

La Commission va lancer un appel aux équipes B évoluant dans les championnats Football Entreprise pour leur proposer d'intégrer le Challenge Normand du Football Entreprise.

La première phase sera organisée en 4 groupes maximum.

La deuxième phase démarrera en ¼ de finale.

Les deux premiers de chaque groupe seront donc qualifiés pour participer à la phase 2.

5- PROCHAINE REUNION

Prochaine réunion le jeudi **21 septembre 2023** à 18h00 au siège de la Ligue à Lisieux.

Le Président,



Antoine LECHEVALIER

Le Secrétaire,



Jacques MARIE

